



Cour constitutionnelle

Nouveaux arrêts prononcés

Numéro d'arrêt : 141/2024

Date d'arrêt : 27/11/2024

Numéro(s) de rôle : 8298

Procédure : Demande de suspension

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 15 mai 2024 « portant dispositions en matière de digitalisation de la justice et dispositions diverses II » (article 43, remplacement de l'article 479 du Code d'instruction criminelle)

Mots-clés : Procédure pénale - Procédures particulières - Privilège de juridiction des magistrats - Champ d'application - Absence d'application aux membres du bureau de coordination du Conseil d'État

Dispositif : Rejet de la demande de suspension

Texte de l'arrêt : <https://www.const-court.be/public/f/2024/2024-141f.pdf>